

Avis aux avocats et aux intervenants du secteur de la justice COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO – THUNDER BAY

Avis d'urgence

En raison d'une urgence au Palais de justice de Thunder Bay, nous sommes dans l'impossibilité de tenir les audiences conformément au calendrier habituel en période de COVID-19 pour la semaine du **21 décembre 2020**.

Remarque: 25 décembre 2020 est un jour férié

Tribunal pour adolescents – ZOOM

Le tribunal pour adolescents de la CJO tiendra les audiences qui étaient prévues cette semaine.

DATE	HEURE	HORAIRE	MODE DE TENUE DE L'AUDIENCE
Jeudi 24 décembre 2020	9 h 30	Tribunal pour adolescents	ZOOM

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo

Internet :

Veillez-vous joindre en utilisant Zoom

<https://ca01web.zoom.us/j/66293277038?pwd=ZzlyS2Z3Mjk3VnRpdzdkUXlhbjdldz09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

- **N° de réunion** : 662 9327 7038
- **Mot de passe** : 892284

Conférences judiciaires préparatoires au procès – Conférence téléphonique

Les conférences judiciaires préparatoires au procès, prévues du lundi 21 décembre 2020 et mardi 22 décembre 2020, se dérouleront comme prévu, par conférence téléphonique.

L'avocat qui souhaite changer la date d'une conférence judiciaire préparatoire au procès doit contacter le Bureau du coordonnateur des procès à cette fin.

Approuvé le 15 décembre

Remarque: 25 décembre 2020 est un jour férié

Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103) – ZOOM

Remarque : Pour la semaine de 21 décembre 2020, les audiences du tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103) seront combinées aux audiences du tribunal des plaidoyers. Voir la page 2 pour les données de connexion.

Tribunal des plaidoyers et tribunal de mise en état – ZOOM Salle d'audience n° 103, les mardis, mercredis et vendredis – ZOOM

Le tribunal des plaidoyers et le tribunal de mise en état tiendront leurs audiences comme prévu. Horaire du tribunal des plaidoyers pour la semaine du 21 décembre 2020

DATE	HEURE	HORAIRE	MODE DE TENUE DE L'AUDIENCE
Lundi 21 décembre 2020	9 h 00	Tribunal de mise en état	ZOOM
	9 h 30	Tribunal des plaidoyers	
	10 h 00	Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103)	
Mardi 22 décembre 2020	9 h 30	Tribunal des plaidoyers	
	10 h 00	Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103)	
Mercredi 23 décembre 2020	9 h 30	Tribunal des plaidoyers	
	10 h 00	Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103)	
Jeudi 24 décembre 2020	9 h 30	Tribunal des plaidoyers	
	10 h 00	Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103)	

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo

Internet :

Veillez-vous joindre en utilisant Zoom

<https://ca01web.zoom.us/j/64206735064?pwd=RU8yaVucXhER1pkMjJEbkxtMINxUT09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

N° de réunion : 642 0673 5064

Mot de passe : 344073

Remarque: 25 décembre 2020 est un jour férié

Tribunal des cautionnements (n° 104) – Conférence téléphonique

Horaire pour la semaine du 21 décembre 2020 (du lundi 21 décembre au jeudi 24 décembre 2020)

Personnes arrêtées et détenues pour la nuit :

- 10 h 00 Police provinciale/SPNA/SPA
- 10 h 30 Balmoral
- Ad hoc Établissements pour jeunes

Audiences de mise en liberté sous caution: 11 h 00

Numéro de téléphone pour se joindre à la conférence	1 866 633-0848
Numéro de conférence	4223974

Remarque: 25 décembre 2020 est un jour férié

Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge de paix (n° 105) - ZOOM

Première comparution/fixation de date d'audience/ajournements

Horaire pour la semaine du 21 décembre 2020 (du lundi 21 décembre au jeudi 24 décembre 2020)

Jour	heure	Première comparution	Mode de tenue de l'audience
Lundi 21 décembre 2020	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	ZOOM
	1 h 00	Le centre correctionnel	
		La prison du district	
Autre			
Mardi 22 décembre 2020	9 h 00	Personnes accusées dont le nom de famille commence par les lettres A-L	
	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	
	1 h 00	Le centre correctionnel	
La prison du district			
Autre			
Mercredi 23 décembre 2020	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	
	1 h 00	Le centre correctionnel	
		La prison du district	
Autre			
Jeudi 24 décembre 2020	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	
	1 h 00	Le centre correctionnel	
		La prison du district	
Autre			

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo

Internet :

Veillez-vous joindre en utilisant Zoom

<https://ca01web.zoom.us/j/61562719216?pwd=T1ZYm5xWFNDOFJoZW1kNGZTeDJDUT09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

- **N° de réunion :** 615 6271 9216
- **Mot de passe :** 042968

Avis aux avocats, au public et aux intervenants du secteur de la justice

COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO - THUNDER BAY **Avis d'urgence**

Remarque: 25 décembre 2020 est un jour férié

Tribunal siégeant les fins de semaine et les jours fériés

(Tribunal des cautionnements les samedis, dimanches et jours fériés)

Le tribunal siégeant les fins de semaine et les jours fériés tiendra ses audiences par **CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**. Voir les renseignements ci-dessous.

Numéro de téléphone pour se joindre à la conférence téléphonique	1 866 633-0848
Numéro de conférence	4223974

Accès aux instances à distance

Les membres du public et des médias peuvent assister aux instances judiciaires, y compris aux instances à distance. Cependant, certaines restrictions pourraient s'appliquer en vertu d'ordonnances judiciaires, de dispositions législatives ou d'exigences technologiques. Pour plus de renseignements, consultez [l'Avis relatif à l'accès des médias et du public à des instances de la Cour de justice de l'Ontario pendant la pandémie de COVID-19](#)